

**DELEGATION DE Madame Alexandra SIARRI**

**D-2016/50**  
**Groupement d'Intérêt Public Bordeaux Métropole Médiation.**  
**Subvention de fonctionnement. Autorisation. Signature**

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis une dizaine d'années la Ville de Bordeaux a fait le pari de la médiation comme vecteur de cohésion sociale et de tranquillité publique.

Aller au devant des habitants, rétablir la communication et le lien entre eux, mais aussi avec les institutions, sont les objectifs des différentes activités de médiation mises en œuvre par les services municipaux, le CCAS ou confiées à des associations.

La ville s'est engagée en février 2014 comme membre fondatrice du Groupement d'Intérêt Public Bordeaux Métropole Médiation aux côtés d'Aquitanis, In Cité, Domofrance et le Point Information Médiation Multi Services et de la Métropole.

Ce GIP porte la médiation sociale dans les quartiers (Bordeaux Maritime, Bordeaux Sud, Bastide), lutte contre le non recours aux droits de nos concitoyens et favorise la tranquillité publique, et la résolution de conflits de voisinage. Il favorise la concertation entre habitants et institutions, porte l'initiative des habitants dans les quartiers, renforce la vie associative. Il fournit aux institutions une veille sociale précieuse sur l'évolution des difficultés des personnes en situation de précarité.

Cette mission se décline également auprès des publics roumains et bulgares vivant en habitat précaire sur la Métropole.

Concernant l'ensemble de cette mission et l'engagement de la ville comme membre il est demandé de procéder au versement de la subvention de fonctionnement de la ville pour l'année 2016 de 190 000 euros au GIP.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- attribuer au Groupement d'Intérêt Public Bordeaux Métropole Médiation la somme de 190 000 euros
- faire procéder au versement de cette somme au crédit de cet organisme.
- signer tout document lié à la présente délibération.

Cette somme sera prélevée sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2016, fonction 522 compte 6574.

**ADOPTE A LA MAJORITE**  
VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

**M. LE MAIRE**

Madame SIARRI ?

**MME SIARRI**

Merci Monsieur le Maire. C'est une délibération qui concerne le GIP, Groupement d'Intérêt Public Bordeaux Métropole Médiation. Vous le savez, depuis une dizaine d'années, la Ville de Bordeaux a fait le pari de la médiation comme vecteur de cohésion sociale et de tranquillité publique. Nous avons donc créé ce GIP en février 2014 aux côtés d'AQUITANIS, InCité, DOMOFrance et du PIMMS de Bordeaux. On vous a remis un rapport qui expose notre rapport d'activité en 2015 et qui développe, sur le champ de nos activités, le nombre de personnes qui ont été accompagnées et pour quel type de mission elles l'ont été. Je ne vais peut-être pas forcément le décrire puisque je pense que chacun en a pris connaissance. Il vous est demandé, par cette délibération, de nous autoriser à engager la somme de 190 000 euros pour l'année 2016.

**M. LE MAIRE**

Merci. Madame BOUILHET ?

**MME BOUILHET**

Monsieur le Maire, Chers Collègues, le GIP Bordeaux Métropole Médiation nous semble intervenir en complément de l'action de moult organismes publics et associations diverses. Nous estimons que son coût de fonctionnement est très élevé et la participation de la Ville exorbitante.

De plus, comme il est précisé, cette mission se décline également auprès des publics roumains et bulgares vivant un habitat précaire sur la Métropole. Une fois de plus, la politique de la Ville consiste principalement à soutenir une politique massive d'immigration financée par les deniers publics. Cette politique non maîtrisée entraîne des conflits de voisinage, des squats et autres désagréments. Par conséquent, la tranquillité, la sécurité et la santé publique des habitants de Bordeaux sont menacées. Le Front national tient à rappeler sa volonté de maîtriser les frontières et de mener une autre politique conforme à la volonté de nos concitoyens et aux intérêts de la France. C'est la raison pour laquelle, nous votons contre cette délibération.

**M. LE MAIRE**

Merci. Madame SIARRI, gardez votre calme.

**MME SIARRI**

Oui, je suis extrêmement calme et je vais être factuelle. Ce GIP Bordeaux Médiation a permis d'être en contact avec 15 000 personnes cette année, pour des accompagnements qui touchent des choses extrêmement diverses, qui concernent l'ensemble des habitants, des missions de tranquillité publique, de l'accompagnement à l'accès aux droits fondamentaux. Ils font une mission que très peu d'autres structures associatives font. Nous considérons donc qu'il est de notre devoir que de développer cette médiation dont les résultats sont extrêmement concrets.

Concernant la population bulgare d'origine rom, la médiation qui est faite a permis d'apporter des éléments de réponse très pratico-pratiques pour la moitié des résidents vivant dans ces squats. Ce qui leur a donc permis de pouvoir vivre dans des conditions de dignité que la France doit leur apporter et qui a permis aussi de sécuriser les riverains en leur permettant de pouvoir retrouver une vie extrêmement sereine. Nous sommes donc très fiers de faire cette médiation auprès de l'ensemble de ces publics, parmi lesquels les publics bulgares. Je crois que beaucoup de villes regardent le dispositif bordelais comme un exemple à suivre.

**M. LE MAIRE**

Merci. La médiation est vraiment un outil extrêmement utile et contribue pour beaucoup au relatif apaisement des relations entre les diverses communautés et les divers quartiers de notre ville. Donc, je me félicite beaucoup que nous puissions y apporter notre participation.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Merci.

**MME MIGLIORE**

Délégation de Madame BRÉZILLON, délibération n°51 : « Attribution d'aides en faveur des associations. Subventions ».

## Annexe : Eléments de bilan d'activité 2015 du GIP Bordeaux Métropole Médiation

### Nature des missions du GIP BORDEAUX METROPOLE MEDIATION

1 Sur le territoire des quartiers prioritaires de Bordeaux le GIP assure une mission de médiation sociale. A travers une présence active de proximité, l'objectif est de favoriser l'accès aux droits de tous et assurer une pacification de l'espace public, des relations de voisinages, et de lutter contre le sentiment d'insécurité. Elle permet également de fournir aux institutions une veille sociale précieuse de l'évolution des difficultés des personnes en situation de précarité.

2 Sur l'ensemble du territoire bordelais : le GIP propose de la médiation de voisinage : possibilité pour les bordelais de rencontrer des médiateurs et de rétablir une communication avec leur voisin afin de résoudre un conflit du quotidien (nuisance sonore, conflits intergénérationnels, conflits d'usage entre résidents et commerces ou bars par exemple).

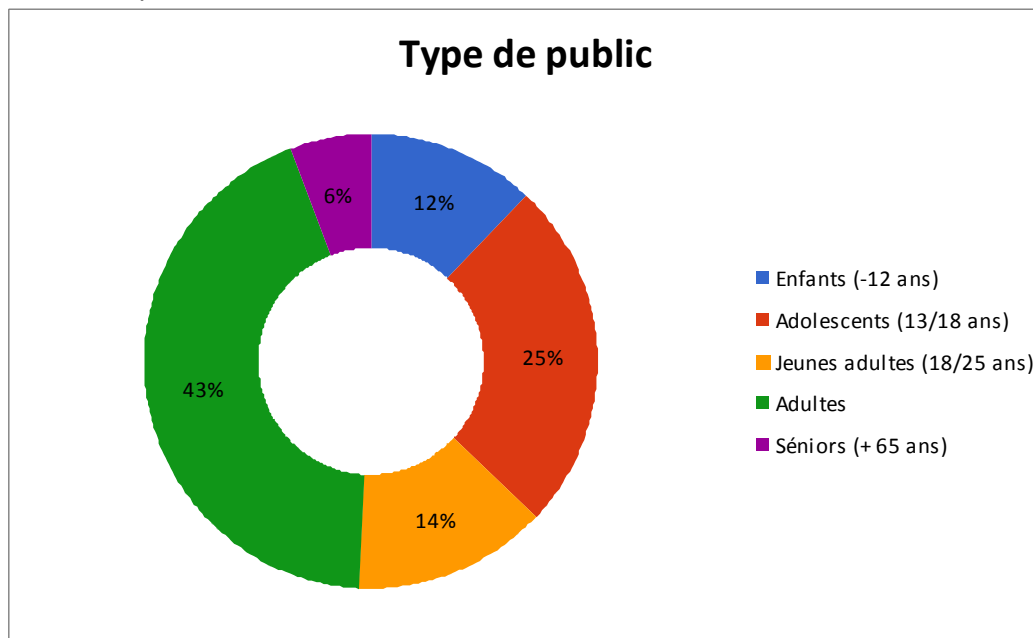
3 Sur la Métropole : La Métropole a rejoint le GIP comme membre en septembre 2014 confiant une mission de médiation auprès des publics d'origines bulgare/roumaine vivant en habitat précaire sur le périmètre d'agglomération. Cette action mise en place initialement pour un an a été reconduite pour 2016.

La ville assurait depuis 2011 cette fonction sur le territoire bordelais. Cette nouvelle mission pour l'agglomération a donc été construite en associant le médiateur préexistant de la ville de Bordeaux et celui du GIP. Ces deux personnes sont coordonnées par le coordinateur du Conseil Local de Sécurité Prévention de la Délinquance de Bordeaux en lien étroit avec le service de l'Habitat de Bordeaux Métropole.

La Métropole a demandé à ce que le nom de la structure évolue vers GIP Bordeaux Métropole Médiation, nom officiel depuis le 21 mai 2015.

### 1 MEDIATION SOCIALE SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE BORDEAUX

Nombre de personnes rencontrées en Médiation sociale sur Bordeaux en 2015 : 12955



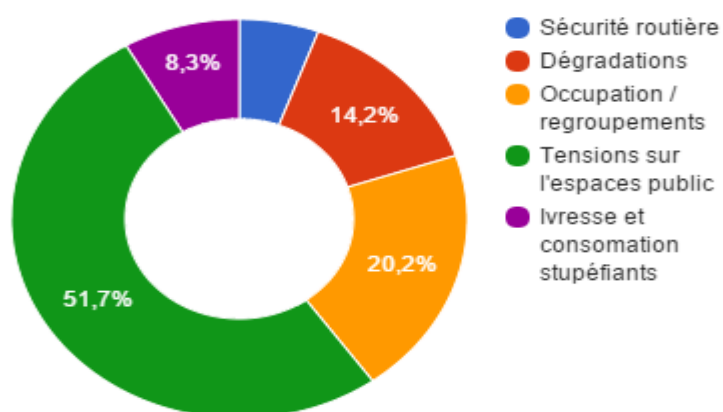
**A. Mission de tranquillité publique** : Observer les dysfonctionnements sur l'espace urbain et faciliter les usages sur les territoires, dialoguer avec les usagers, proposer une démarche de médiation des situations conflictuelles individuelles ou de groupes, mettre en place des mesures de sécurisation, d'alerte si besoin ;

**en 2015** :

1313 séquences de présence préventive sur les quartiers, qui concernent l'espace public, les transports en commun, les espaces locatifs (halls d'immeuble), les sorties d'écoles/collèges/lycées et les espaces associatifs.

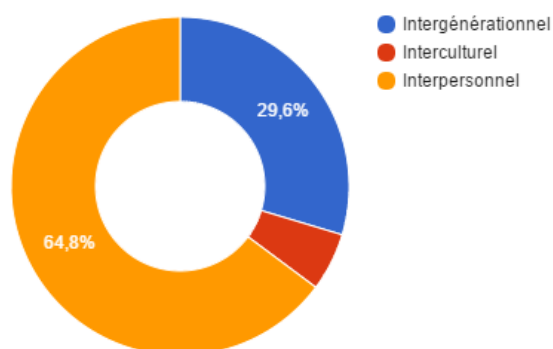
302 situations de conflits d'usage abordées par les médiateurs, essentiellement liées à des tensions sur l'espace public, mais également à des regroupements ou occupation de lieux problématiques, des dégradations, la sécurité routière (rodéos, comportement à risques) ou à l'ivresse et la consommation de stupéfiants.

### Gestion des conflits d'usage



Sur les situations de tensions sur l'espace public, 54 médiations ont été réalisées entre groupes d'habitants :

### Médiation conflits d'usage

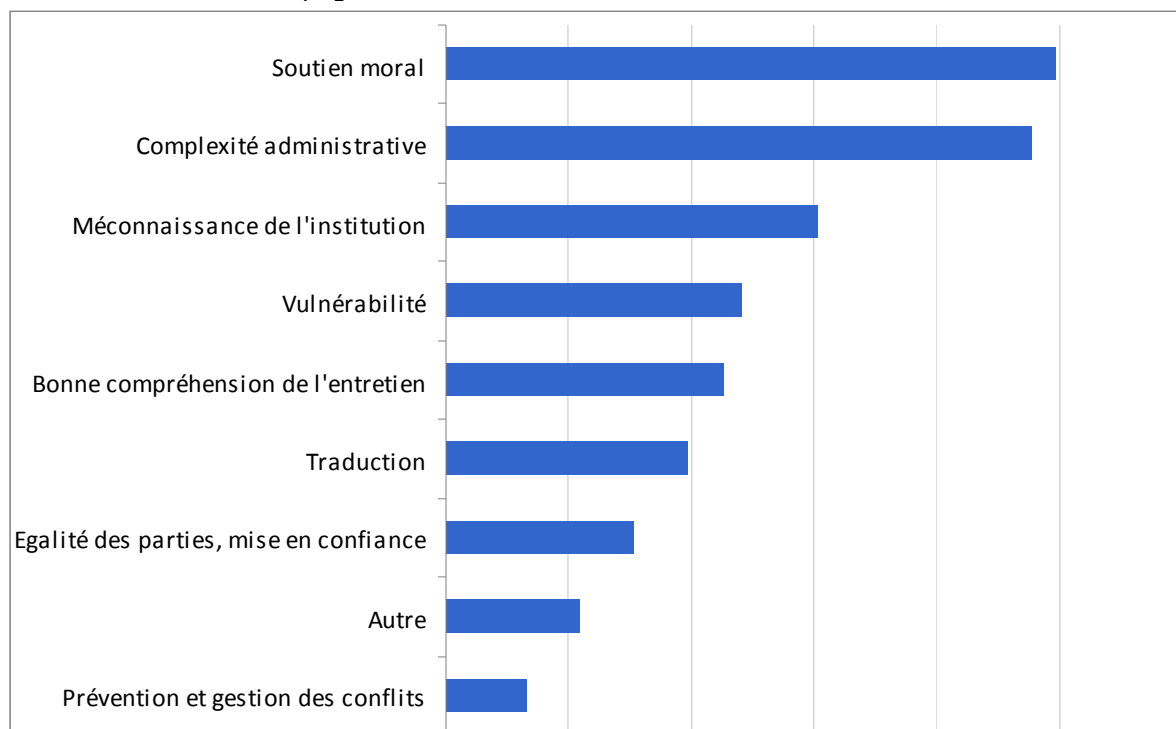


**B. Mission de lutte contre le non recours aux droits** : aller vers les personnes, cerner les situations et communiquer des informations relatives aux droits, aux aides, aux lieux relais, accompagner si besoin, faciliter le dialogue entre services publics et usagers ; rendre compte des dysfonctionnements éventuels dans les dispositifs d'accès aux droits

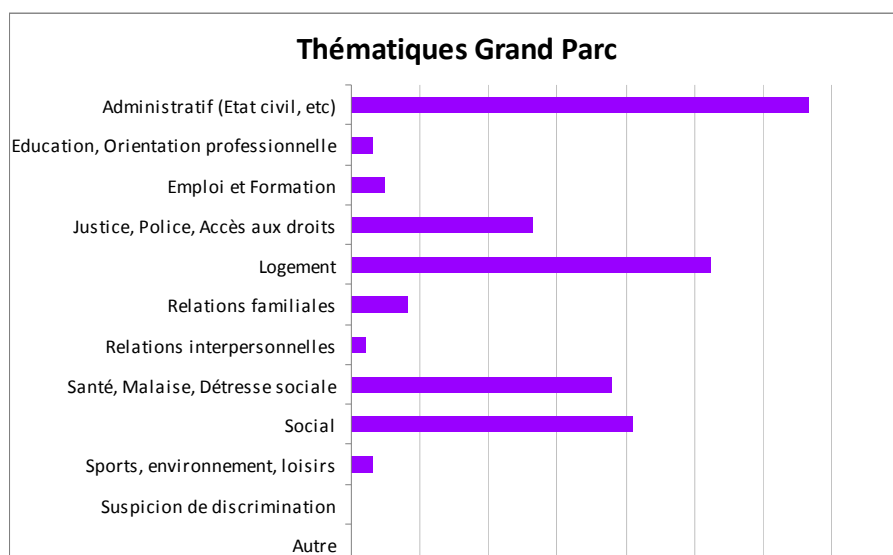
**en 2015 :**

Cette thématique concerne 405 interventions sur les cinq quartiers.

Les raisons de cet accompagnement sont les suivantes :

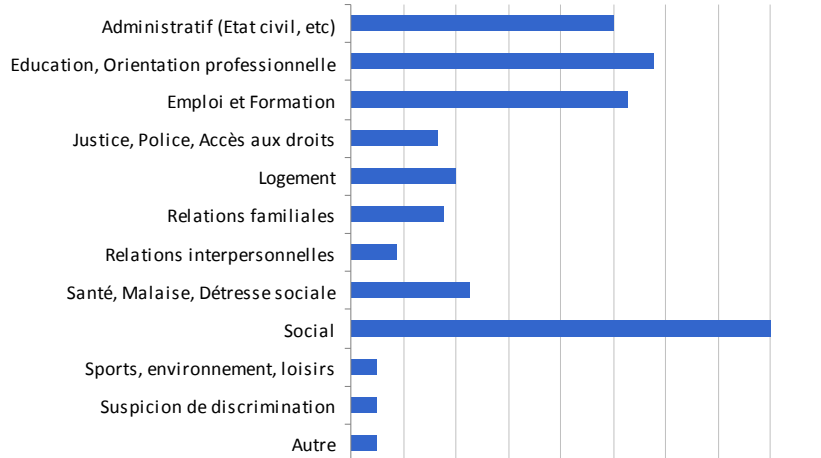


Zoom des thématiques abordées par quartier :

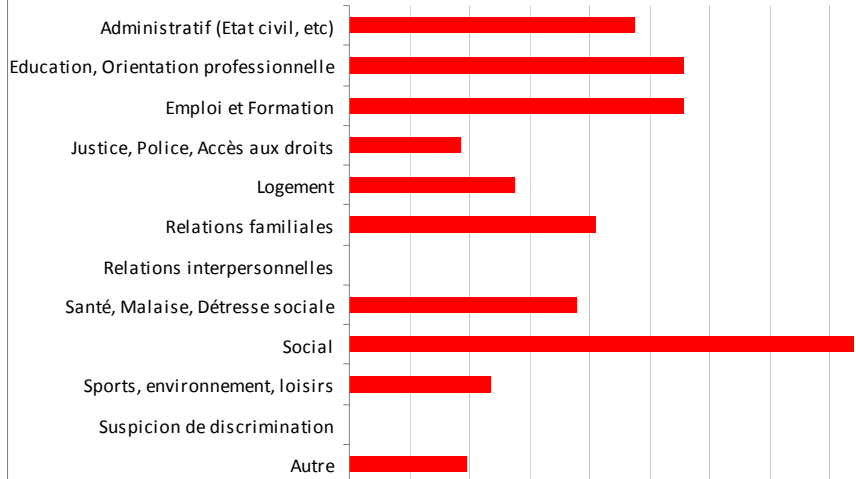




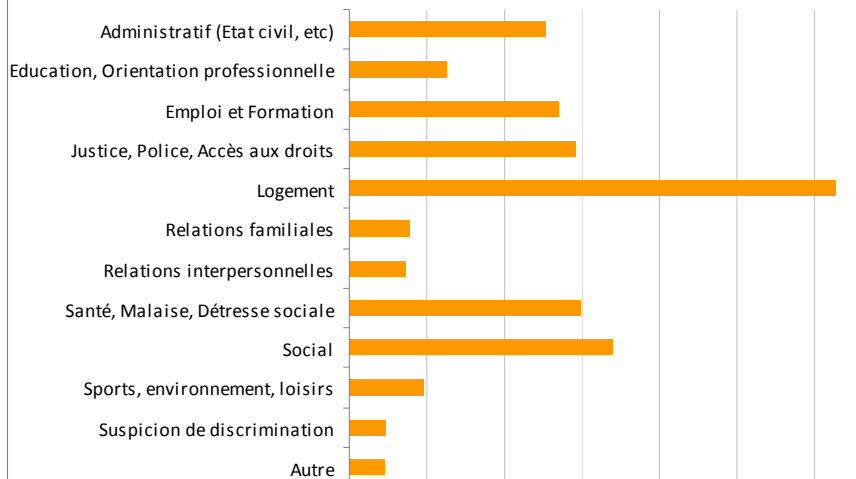
### Thématiques Aubiers

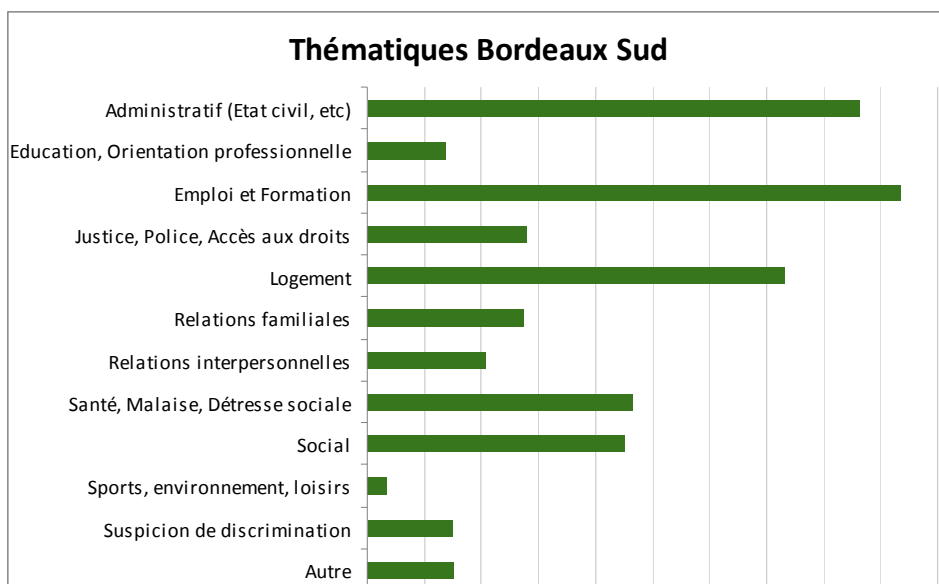


### Thématiques Bacalan



### Thématiques Bastide





On retrouve les spécificités de chacun des territoires prioritaires :

Au Grand Parc, l'implantation du local du binôme de médiateurs au cœur d'une tour explique l'importance des sollicitations liées au logement et au vieillissement de la population caractéristique du quartier.

Aux Aubiers la forte thématique sociale est une expression de la grande précarité sur ce secteur, dont le revenu médian est l'un des plus faibles des quartiers prioritaires de la politique de la ville d'Aquitaine.

A Bacalan l'accompagnement social s'explique notamment par l'éloignement des services sociaux.

A la Bastide l'activité des médiateurs est impactée par l'opération de Renouvellement Urbain du secteur de la Benauge.

Sur Bordeaux Sud la présence importante de jeunes se traduit par un gros travail d'accompagnement vers les dispositifs liés à l'emploi.

**C. Mission de lien social territorial** : Etablir des liens de confiance avec la population locale, se faire reconnaître par les acteurs et institutions du quartier, comme une personne-relais auprès des habitants ;

**en 2015** exemple d'action : Organisation d'une journée dédiée à la Médiation autour de la santé des femmes à l'occasion d'octobre rose au Grand Parc 30 personnes ont pu échanger avec un médecin à partir de documentaires sur la prévention du cancer du sein dans les pays du bassin méditerranéen.

**D. Mission de veille scolaire** : Accompagner et renforcer le lien Ecole/famille par le soutien aux initiatives prises par ou envers les parents. Régularités et fréquences aux sorties d'école, espaces d'un premier tissage de liens et de prévention des tensions.

**en 2015** exemple d'action : Cette année à Bacalan les médiateurs ont facilité le lien entre le collège et les familles en allant au domicile pour apporter des courriers de l'établissement dans l'objectif de réduire l'absentéisme, et de recréer le dialogue, en lien avec le Programme de Réussite Educative.

**E. Mission de Concertation entre habitants et institutions, faciliter les initiatives citoyennes :**

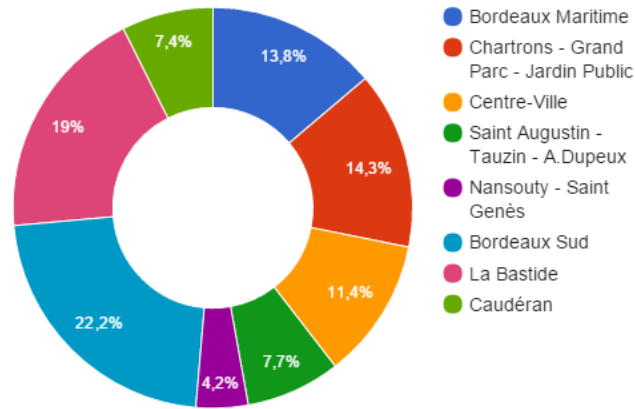
Contribuer à renforcer la vie associative de proximité et développer la capacité d'initiative et de projet dans le quartier avec les jeunes, les parents, les bénévoles, des habitants; Lutter contre les discriminations.

**en 2015** exemple d'action : Poursuite du travail engagé aux Aubiers auprès d'un groupe de femmes afin qu'elles deviennent "expertes" de leur quartier. Cette reconnaissance de compétences s'est traduit par l'organisation par ces habitantes de temps d'échanges et de marches dans le quartier avec des élus et des techniciens, puis par leur participation à des instances techniques comme l'atelier propreté, l'atelier projet urbain et le groupe préfigurateur des conseils citoyens.

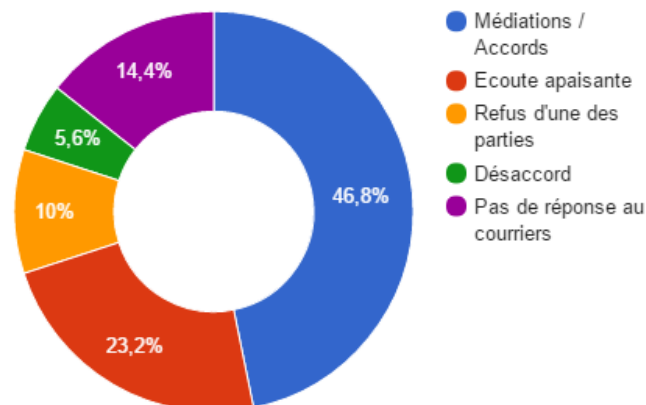
## **2 MEDIATION de VOISINAGE sur l'ensemble du territoire bordelais :**

Nombre de dossiers enregistrés en 2015 : 405 et 342 rendez-vous (entretiens individuels et médiations).

**Répartition des demandes par quartiers**



**Évolution des situations**



Médiations / Accord : Rencontres en tables rondes ou apaisement suite au courrier ou à 2 entretiens

Désaccord : Rencontre en table ronde n'ayant pas abouti à une solution ou apaisement.

### **3 MEDIATION EN DIRECTION DES PERSONNES D'ORIGINE BULGARE ET ROUMAINE VIVANT EN HABITAT PRECAIRE sur le territoire métropolitain.**

Missions principales des médiateurs :

- sensibiliser les familles à la gestion de leur lieu de vie et de leur environnement,
- répondre aux sollicitations des riverains afin de tendre à améliorer les éventuels problèmes de cohabitation,
- assurer l'interface avec les services municipaux des communes pour toute question technique, d'hygiène ou de sécurité relevant de leurs compétences ou de celles de la Métropole,
- inciter les familles à adopter des comportements de nature à favoriser leur intégration dans le cadre du dispositif de la MOUS en lien avec la Préfecture.
- inciter à l'accès à l'autonomie vers le droit commun, notamment l'emploi, pour les familles non retenues dans la MOUS ou sorties de façon négative de ce dispositif.

Il est à souligner que l'exercice des missions des médiateurs à Bordeaux est grandement facilité par l'ancienneté du partenariat avec les services de la Ville, de la métropole et des partenaires professionnels des quartiers.

Il n'est pas rare en effet que des relais soient pris avec des éducateurs de prévention, que des visites de squat se fassent en binôme avec des médiateurs du CCAS ou des médiateurs sociaux de quartier du GIP.

Les services de la propreté et de la proximité dans les mairies de quartier ont également bien identifié le binôme et engagent régulièrement en commun des actions pédagogiques sur la gestion des abords par exemple. Le contact avec la Police Municipale est constructif dans le respect des missions de chacun.

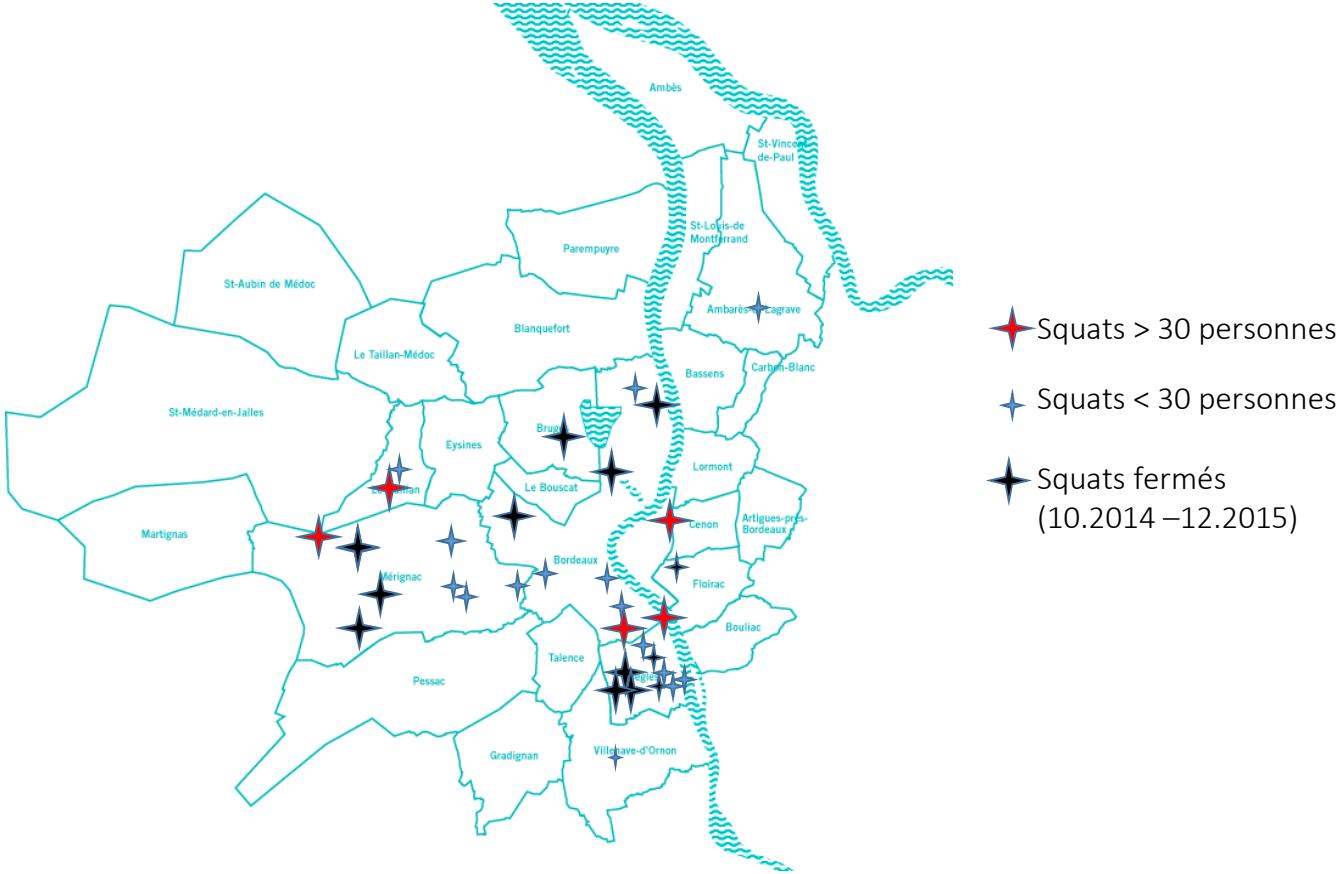
Les services de santé, les écoles, les collèges ont bien repéré notre dispositif et la relation de confiance engagée permet de réelles avancées pour l'accès aux droits des familles.

L'une des spécificités locales est également le regroupement sur le secteur de St Michel de nombreuses personnes bulgares de toute l'agglomération pour de la vente d'objets de récupération. C'est l'occasion d'évoquer avec certains des perspectives d'emploi au delà de cette économie de survie et de les inciter à s'inscrire à pôle emploi, etc..

Cet axe de travail sera certainement un enjeu majeur de l'année 2016 si l'on veut accompagner l'intégration plus durable de ceux qui le souhaitent. Les familles présentes de façon discontinue sur des travaux saisonniers seront à soutenir différemment car ne souhaitant pas rester à terme à Bordeaux. L'hébergement sur les lieux de travaux saisonniers pourrait être une piste de résorption de certains squats par exemple.

Situation à Bordeaux au 31 janvier: 7 squats, 135 personnes dont 32 enfants

**Carte des squats en lien avec le dispositif de médiation du GIP Bordeaux Métropole**  
**Médiation**



31 décembre 2015